

Motion Jérusalem

Cités et Gouvernements Locaux Unis réuni à l'occasion de son Conseil Mondial à Hangzhou le 9 décembre 2017, réaffirme :

- Son attachement au statut de Jérusalem, défini par le droit international et conformément aux différentes résolutions ;
- Les aspirations des parties doivent être également prises en compte et des solutions globales négociées ;
- Ces solutions doivent être facteurs de paix et de cohésion pour les habitants, elles ne doivent alimenter ni la haine, ni la division ;
- Ces solutions ont vocation à faire aboutir le processus de paix et non pas le fragiliser encore plus ;
- Aucune décision à ce sujet ne devrait être prise unilatéralement.

Les gouvernements locaux et régionaux réaffirment donc la primauté du droit international pour stabiliser les relations internationales, mettre fin aux conflits et maintenir le statut particulier de Jérusalem.